

## Marques et modèles de l'Union européenne : bilan de l'année 2019

APRAM /EUIPO



Vendredi 29 novembre 2019 de 9h00 à 17h30



Maison des Arts et Métiers – 9 bis Avenue Léna –Paris

Matinée sous la présidence de Clotilde Piednoël, Présidente de la Commission Relations internationales et européennes, Inlex IP Expertise

- «O» 09:00 – 09:15 : Accueil des participants
- «O» 09:15 – 09:20 : Allocution de bienvenue, Valérie Dorey, Présidente de l'APRAM
- «O» 09:20 – 09:30 : Présentation de la journée et des intervenants, Clotilde Piednoël, CPI, cabinet Inlex IP Expertise
- «O» 09:30 – 10:00 : « 2020 - 2025 : Tour d'horizon », Christian Archambeau, Directeur Exécutif de l'EUIPO
- «O» 10:00 – 10:45 : « Marques - Décisions majeures de l'année sur les motifs relatifs », Arnaud Folliard, Juriste, Service Contentieux, Département "Affaires juridiques et Coopération internationale" de l'EUIPO
- «O» 10:45 – 11:15 : Pause
- «O» 11:15 – 11:45 : « L'héritage de l'arrêt Formula 1 », Karin Sandberg, Avocat associée du Cabinet Harmsen Utescher
- «O» 11:45 – 12:30 : « Jurisprudence de l'année sur les dessins et modèles européens », Aurélie Guétin, CPI, cabinet Novagraaf
- «O» 12:30 – 12:45 : Questions – Débat avec la salle sur le programme de la matinée
- «O» 12:45 – 14:15 : Cocktail déjeunatoire offert par la société CLARIVATE ANALYTICS COMPUMARK

## Marques et modèles de l'Union européenne : bilan de l'année 2019

### APRAM / EUIPO



Vendredi 29 novembre 2019 de 9h00 à 17h30



Maison des Arts et Métiers – 9 bis Avenue Léna – Paris

Après-midi sous la présidence de Julien Delucenay, Vice-Président de la Commission Relations internationales et européennes, Cabinet DESBARRES et STAEFFEN

- «O» 14:30 – 14:45 : « Coopération entre les agences et la Commission Européenne : cohérence générale de l'action de L'UE en Propriété intellectuelle », Paul Maier, Directeur de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle, de l'EUIPO
- «O» 14:45 – 15:15 : « L'appréciation de l'usage sérieux d'une marque tri-dimensionnelle dans l'Union Européenne », Marie-Laure Bonnaffous, Manager Propriété Industrielle, FENDI
- «O» 15:15 – 16:00 : « L'exigence de clarté et précision du libellé d'une marque », Vincent Ruzek, Juriste, Service Contentieux Département "Affaires juridiques et Coopération internationale" de l'EUIPO
- «O» 16:00 – 16:45 : « Marques - Décisions majeures de l'année sur les motifs absolus », Julien Canlorbe, Avocat associé du Cabinet Meridian Avocats
- «O» 16:45 – 17:00 : Questions – Débat avec la salle
- «O» 17:00 : Cocktail de clôture